

357544-2026 - Procedură concurențială

Belgia – Aparate de respirat – Fourniture d'appareils de ventilation en pression positive, d'accessoires et de masques

OJ S 99/2026 26/05/2026

**Anunț de participare sau de concesiune - regim standard - Anunț de schimbare
Produse**

1. Cumpărător

1.1. Cumpărător

Denumire oficială: CHR Verviers

E-mail: charline.fraiture@chrverviers.be

Forma juridică a achizitorului: Întreprindere de stat

Activitatea autorității contractante: Sănătate

2. Procedură

2.1. Procedură

Titlu: Fourniture d'appareils de ventilation en pression positive, d'accessoires et de masques

Descriere: Fourniture d'appareils de ventilation en pression positive, d'accessoires et de masques

Identificatorul procedurii: e446bfbe-6c63-44f0-8efa-ee0ba0ecbe2b

Identificator intern: PPP0WN-590/6149/PO/CHRV2026/CPAP/091

Tip de procedură: Deschisă

Procedura este accelerată: nu

2.1.1. Scop

Natura contractului: Produse

Clasificarea principală (cpv): 44611200 Aparate de respirat

2.1.2. Locul de executare

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Țara: Belgia

2.1.2. Locul de executare

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Țara: Belgia

2.1.2. Locul de executare

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Țara: Belgia

2.1.4. Informații generale

Temei juridic:

Directiva 2014/24/UE

2.1.5. Condițiile achiziției publice

Condiții de depunere:

Numărul maxim de loturi pentru care un ofertant poate depune oferte: 2

Clauzele contractuale:

Numărul maxim de loturi pentru care se pot atribui contracte unui singur ofertant: 2

2.1.6. Motive de excludere

Sursele motivelor de excludere: Document de achiziție

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titlu: Appareils de ventilation en pression positive et accessoires

Descriere: Appareils de ventilation en pression positive et accessoires

Identificator intern: PO/CHRV2026/CPAP/091_1

5.1.1. Scop

Natura contractului: Produse

Clasificarea principală (cpv): 44611200 Aparate de respirat

5.1.2. Locul de executare

Adresă poștală: Rue Hauzeur de Simony, 20

Localitate: VERVIERS

Cod poștal: 4800

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Țara: Belgia

Informații suplimentare: CHR Verviers - Zone de livraison 1

5.1.3. Durata estimată

Altă durată: Necunoscut

5.1.4. Reînnoire

Numărul maxim de reînnoiri: 3

Alte informații despre reînnoire: Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.6. Informații generale

Participare rezervată:

Participarea nu este rezervată.

Trebuie să fie specificate numele și calificările profesionale ale personalului însărcinat cu executarea contractului: Nu este obligatorie

Proiect de achiziții publice nefinanțat din fonduri UE

Achiziția face obiectul Acordului privind achizițiile publice (AAP): da

5.1.9. Criterii de selecție

Sursele criteriilor de selecție: Anunț

Criteriu: Cifra de afaceri generală anuală

Descrierea criteriului de selecție: La capacité financière et économique du soumissionnaire est établie par une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel général au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Niveau(x) minimal(aux): Chaque chiffre d'affaires annuel général du soumissionnaire au cours des trois dernières années ne pourra être inférieur au 150% du montant total annuel de l'offre du soumissionnaire HTVA pour l'ensemble des lots pour lesquels il soumissionne. Le soumissionnaire remplira, à cette fin, les parties intitulées « chiffre d'affaires annuel général » de la section B du DUME.

Criteriu: Referințe despre livrări specificate

Descrierea criteriului de selecție: La capacité technique et professionnelle du soumissionnaire est établie par une liste de ses principales fournitures similaires (conforme à l'objet du marché) effectuées au cours des trois dernières années pour des institutions hospitalières européennes, indiquant le montant, la date (préciser date de début et de fin) et le destinataire public ou privé. Niveau(x) minimal(aux): Les montants totaux annuels des principales fournitures effectuées pour des institutions hospitalières européennes devront atteindre au minimum 50% du montant annuel de l'offre pour l'ensemble des lots pour lesquels le soumissionnaire répond. Pour le calcul du délai de trois ans précités, la date à prendre en considération est celle de la date ultime du dépôt des offres. Le calcul se fait de date à date. Les références (destinataires) peuvent être identiques d'une année à l'autre.

Criteriu: Înregistrare într-un registru profesional relevant

Descrierea criteriului de selecție: Enregistrement auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit être enregistré auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Le pouvoir adjudicateur pourra vérifier cette information sur le site de l'AFMPS.

Criteriu: Alte cerințe economice sau financiare

Descrierea criteriului de selecție: * La Partie III du DUME a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion repris aux sections A, B et C de cette partie sont repris, mutatis mutandis, aux articles 67 à 69 de la Loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'AR du 18 avril 2017. Ces motifs d'exclusion sont repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même les éléments qu'il est à même de vérifier sur des bases de données auxquelles il a accès. Le soumissionnaire s'engage à fournir les autres documents dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande. 1) Section A : motifs liés à des condamnations pénales Ces motifs sont les suivants : • Participation à une organisation criminelle ; • Corruption ; • Fraude ; • Infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; • Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; • Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; • Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Pour l'adjudicataire pressenti, l'absence de motifs d'exclusion à cet égard sera prouvée, à la demande du pouvoir adjudicateur, par la communication d'un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire ainsi que des membres de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou des membres qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (art. 72, §2, 1° de l'AR du 18 avril 2017). 2) Section B : motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le soumissionnaire est en règle avec ses obligations sociales et fiscales via l'application Digiflow/télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres (art. 62, §2 de l'AR du 18 avril 2017). A la demande du pouvoir adjudicateur, le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne joint à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente étrangère certifiant qu'il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi (art. 62, §3, al. 3 de l'AR du 18 avril 2017). Si le soumissionnaire relève d'un autre Etat membre de l'Union européenne, il fournira, à la demande du pouvoir adjudicateur, l'attestation de l'autorité compétente en matière fiscale qui justifie qu'il satisfait ses obligations fiscales (art. 63, §3, al. 2 de l'AR du 18 avril 2017). 3) Section C : motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle Ces motifs sont les suivants : • Le soumissionnaire a manqué à ses

obligations dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (telles que visées à l'art. 7 de la Loi du 17 juin 2016) ; • Le soumissionnaire se trouve dans une situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; • Le soumissionnaire a commis une faute professionnelle qui remet en cause son intégrité ; • Le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence au sens de l'article 5, alinéa 2 de la Loi du 17 juin 2016 ; • Le soumissionnaire a connaissance d'un conflit d'intérêt, au sens de l'article 6 de la Loi du 17 juin 2016, créé par sa participation à la procédure de passation de marché auquel il ne pourrait être remédié par d'autres mesures moins intrusives ; • Le soumissionnaire a été conseillé par le pouvoir adjudicateur ou a été associé à la préparation de la procédure de passation du marché, visée à l'article 52 de la Loi du 17 juin 2016, et il n'est pas possible de remédier à la distorsion de la concurrence qui en résulte par d'autres mesures moins intrusives ; • Des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombeait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, et ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ; • Le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis ; • Le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Criterii de atribuire

Criteriu:

Tip: Cost

Descriere: Prix

Categorie a criteriului de atribuire greutate: Ponderare (puncte, valoare exactă)

Număr legat de criteriul de atribuire: 65

Criteriu:

Tip: Calitate

Descriere: Qualité

Categorie a criteriului de atribuire greutate: Ponderare (puncte, valoare exactă)

Număr legat de criteriul de atribuire: 15

Criteriu:

Tip: Calitate

Descriere: Qualité

Categorie a criteriului de atribuire greutate: Ponderare (puncte, valoare exactă)

Număr legat de criteriul de atribuire: 15

Criteriu:

Tip: Calitate

Descriere: Qualité

Categorie a criteriului de atribuire greutate: Ponderare (puncte, valoare exactă)

Număr legat de criteriul de atribuire: 5

5.1.11. Documentele achiziției

Unde se găsesc documentele achiziției: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/590/WN/2026>

5.1.12. Condițiile achiziției publice

Condiții de depunere:

Depunere electronică: Obligatorie

Adresa de depunere: <https://www.publicprocurement.be>

Limbile în care pot fi depuse ofertele sau cererile de participare: franceză

Catalog electronic: Nu este permisă

Variante: Nu este permisă

Descrierea garanției financiare: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure; Le pouvoir adjudicateur fixe un cautionnement de 5 %. L'assiette du cautionnement correspond à la valeur annuelle du montant initial du marché (hors TVA). Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion du marché par envoi recommandé. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive tient lieu de demande de libération du cautionnement. Le cautionnement est libéré en une fois à la réception définitive du marché. Droit du pouvoir adjudicateur sur le cautionnement S'il y a lieu, le pouvoir adjudicateur prélève d'office sur le cautionnement les sommes qui lui reviennent, notamment en cas de défaut d'exécution de l'adjudicataire au sens de l'article 44 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013.)

Termenul-limită pentru primirea ofertelor: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Durata în care oferta trebuie să rămână valabilă: 180 Zile

Informații privind deschiderea publică:

Data deschiderii: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Locul: CHR de Verviers, Service Achats, Route 191, Rue du Parc 29, 4800 Verviers

Clauzele contractuale:

Executarea contractului trebuie efectuată în cadrul unor programe de angajare protejată: Nu

Facturare electronică: Obligatorie

Se va utiliza comanda electronică: nu

Se va utiliza plata electronică: nu

5.1.15. Aspecte tehnice

Acord-cadru:

Niciun acord-cadru

Informații despre sistemul dinamic de achiziții:

Nu există un sistem dinamic de achiziție

5.1.16. Informații suplimentare, mediere și căi de atac

Organizație de mediere: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Organizația responsabilă cu căile de atac: CONSEIL D'ETAT

Informații privind termenele-limită pentru reexaminare: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organizația care furnizează informații suplimentare cu privire la procedura de achiziții: CHR Verviers

Organizația care furnizează mai multe informații cu privire la căile de atac: CONSEIL D'ETAT

Organizația care primește cererile de participare: CHR Verviers

5.1. Lot: LOT-0002

Titlu: Masques et accessoires

Descriere: Masques et accessoires

Identificator intern: PO/CHRV2026/CPAP/091_2

5.1.1. Scop

Natura contractului: Produse

Clasificarea principală (cpv): 44611200 Aparate de respirat

5.1.2. Locul de executare

Adresă poștală: Rue Hauzeur de Simony, 20

Localitate: VERVIERS

Cod poștal: 4800

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Țara: Belgia

Informații suplimentare: CHR Verviers - Zone de livraison 1

5.1.3. Durata estimată

Altă durată: Necunoscut

5.1.4. Reînnoire

Numărul maxim de reînnoiri: 3

Alte informații despre reînnoire: Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.6. Informații generale

Participare rezervată:

Participarea nu este rezervată.

Trebuie să fie specificate numele și calificările profesionale ale personalului însărcinat cu executarea contractului: Nu este obligatorie

Proiect de achiziții publice nefinanțat din fonduri UE

Achiziția face obiectul Acordului privind achizițiile publice (AAP): da

5.1.9. Criterii de selecție

Sursele criteriilor de selecție: Anunț

Criteriu: Cifra de afaceri generală anuală

Descrierea criteriului de selecție: La capacité financière et économique du soumissionnaire est établie par une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel général au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Niveau(x) minimal(aux): Chaque chiffre d'affaires annuel général du soumissionnaire au cours des trois dernières années ne pourra être inférieur au 150% du montant total annuel de l'offre du soumissionnaire HTVA pour l'ensemble des lots pour lesquels il soumissionne. Le soumissionnaire remplira, à cette fin, les parties intitulées « chiffre d'affaires annuel général » de la section B du DUME.

Criteriu: Referințe despre livrări specificate

Descrierea criteriului de selecție: La capacité technique et professionnelle du soumissionnaire est établie par une liste de ses principales fournitures similaires (conforme à l'objet du marché) effectuées au cours des trois dernières années pour des institutions hospitalières européennes, indiquant le montant, la date (préciser date de début et de fin) et le destinataire public ou privé. Niveau(x) minimal(aux): Les montants totaux annuels des principales fournitures effectuées pour des institutions hospitalières européennes devront atteindre au minimum 50% du montant annuel de l'offre pour l'ensemble des lots pour lesquels le soumissionnaire répond. Pour le calcul du délai de trois ans précités, la date à prendre en considération est celle de la date ultime du dépôt des offres. Le calcul se fait de date à date. Les références (destinataires) peuvent être identiques d'une année à l'autre.

Criteriu: Înregistrare într-un registru profesional relevant

Descrierea criteriului de selecție: Enregistrement auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit être enregistré auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Le pouvoir adjudicateur pourra vérifier cette information sur le site de l'AFMPS.

Criteriu: Alte cerințe economice sau financiare

Descrierea criteriului de selecție: * La Partie III du DUME a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion repris aux sections A, B et C de cette partie sont repris, mutatis mutandis, aux articles 67 à 69 de la Loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'AR du 18 avril 2017. Ces motifs d'exclusion sont repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même les éléments qu'il est à même de vérifier sur des bases de données auxquelles il a accès. Le soumissionnaire s'engage à fournir les autres documents dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande. 1) Section A : motifs liés à des condamnations pénales Ces motifs sont les suivants : • Participation à une organisation criminelle ; • Corruption ; • Fraude ; • Infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; • Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; • Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; • Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Pour l'adjudicataire pressenti, l'absence de motifs d'exclusion à cet égard sera prouvée, à la demande du pouvoir adjudicateur, par la communication d'un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire ainsi que des membres de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou des membres qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (art. 72, §2, 1° de l'AR du 18 avril 2017). 2) Section B : motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le soumissionnaire est en règle avec ses obligations sociales et fiscales via l'application Digiflow/télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres (art. 62, §2 de l'AR du 18 avril 2017). A la demande du pouvoir adjudicateur, le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne joint à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente étrangère certifiant qu'il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi (art. 62, §3, al. 3 de l'AR du 18 avril 2017). Si le soumissionnaire relève d'un autre Etat membre de l'Union européenne, il fournira, à la demande du pouvoir adjudicateur, l'attestation de l'autorité compétente en matière fiscale qui justifie qu'il satisfait ses obligations fiscales (art. 63, §3, al. 2 de l'AR du 18 avril 2017). 3) Section C : motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle Ces motifs sont les suivants : • Le soumissionnaire a manqué à ses

obligations dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (telles que visées à l'art. 7 de la Loi du 17 juin 2016) ; • Le soumissionnaire se trouve dans une situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; • Le soumissionnaire a commis une faute professionnelle qui remet en cause son intégrité ; • Le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence au sens de l'article 5, alinéa 2 de la Loi du 17 juin 2016 ; • Le soumissionnaire a connaissance d'un conflit d'intérêt, au sens de l'article 6 de la Loi du 17 juin 2016, créé par sa participation à la procédure de passation de marché auquel il ne pourrait être remédié par d'autres mesures moins intrusives ; • Le soumissionnaire a été conseillé par le pouvoir adjudicateur ou a été associé à la préparation de la procédure de passation du marché, visée à l'article 52 de la Loi du 17 juin 2016, et il n'est pas possible de remédier à la distorsion de la concurrence qui en résulte par d'autres mesures moins intrusives ; • Des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, et ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ; • Le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis ; • Le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Criterii de atribuire

Criteriu:

Tip: Cost

Descriere: Prix

Categorie a criteriului de atribuire greutate: Ponderare (puncte, valoare exactă)

Număr legat de criteriul de atribuire: 70

Criteriu:

Tip: Calitate

Descriere: Qualité

Categorie a criteriului de atribuire greutate: Ponderare (puncte, valoare exactă)

Număr legat de criteriul de atribuire: 30

5.1.11. Documentele achiziției

Unde se găsesc documentele achiziției: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/590/WN/2026>

5.1.12. Condițiile achiziției publice

Condiții de depunere:

Depunere electronică: Obligatorie

Adresa de depunere: <https://www.publicprocurement.be>

Limbile în care pot fi depuse ofertele sau cererile de participare: franceză

Catalog electronic: Nu este permisă

Variante: Nu este permisă

Descrierea garanției financiare: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure; Le pouvoir adjudicateur fixe un cautionnement de 5 %. L'assiette du cautionnement correspond à la valeur annuelle du montant initial du marché (hors TVA). Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion du marché par envoi recommandé. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive tient lieu de demande de libération du cautionnement. Le cautionnement est libéré en une fois à la réception définitive du marché. Droit du pouvoir adjudicateur sur le cautionnement S'il y a lieu, le pouvoir adjudicateur prélève d'office sur le cautionnement les sommes qui lui reviennent, notamment en cas de défaut d'exécution de l'adjudicataire au sens de l'article 44 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013.)

Termenul-limită pentru primirea ofertelor: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Durata în care oferta trebuie să rămână valabilă: 180 Zile

Informații privind deschiderea publică:

Data deschiderii: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Locul: CHR de Verviers, Service Achats, Route 191, Rue du Parc 29, 4800 Verviers

Clauzele contractuale:

Executarea contractului trebuie efectuată în cadrul unor programe de angajare protejată: Nu

Facturare electronică: Obligatorie

Se va utiliza comanda electronică: nu

Se va utiliza plata electronică: nu

5.1.15. Aspecte tehnice

Acord-cadru:

Niciun acord-cadru

Informații despre sistemul dinamic de achiziții:

Nu există un sistem dinamic de achiziție

5.1.16. Informații suplimentare, mediere și căi de atac

Organizație de mediere: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Organizația responsabilă cu căile de atac: CONSEIL D'ETAT

Informații privind termenele-limită pentru reexaminare: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organizația care furnizează informații suplimentare cu privire la procedura de achiziții: CHR Verviers

Organizația care furnizează mai multe informații cu privire la căile de atac: CONSEIL D'ETAT

Organizația care primește cererile de participare: CHR Verviers

8. Organizații

8.1. ORG-0001

Denumire oficială: CHR Verviers

Număr de înregistrare: BE0250.893.369

Adresă poștală: Rue du Parc, 29

Localitate: VERVIERS

Cod poștal: 4800

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Țara: Belgia

Punct de contact: Charline Fraiture

E-mail: charline.fraiture@chrverviers.be

Telefon: +32 87219849

Adresa de internet: <http://www.chrverviers.be/>

Rolurile acestei organizații:

Cumpărător

Organizația care furnizează informații suplimentare cu privire la procedura de achiziții

Organizația care primește cererile de participare

8.1. ORG-0002

Denumire oficială: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Număr de înregistrare: BE 0308.357.753

Adresă poștală: Rue du Tribunal 4

Localitate: Verviers

Cod poștal: 4800

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Țara: Belgia

E-mail: civil.tpi.verviers@just.fgov.be

Telefon: +32 87323610

Adresa de internet: <https://www.rechtbanken-tribunaux.be/fr/tribunal-de-première-instance-de-liège-division-verviers>

Rolurile acestei organizații:

Organizație de mediere

8.1. ORG-0003

Denumire oficială: CONSEIL D'ETAT

Număr de înregistrare: BE 0931.814.266

Adresă poștală: Rue de la Science 33

Localitate: Bruxelles

Cod poștal: 1040

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Țara: Belgia

E-mail: info@conseildetat.be

Telefon: +32 22349611

Adresa de internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Rolurile acestei organizații:

Organizația responsabilă cu căile de atac

Organizația care furnizează mai multe informații cu privire la căile de atac

8.1. ORG-0004

Denumire oficială: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Număr de înregistrare: BE 0475.480.736

Localitate: Antwerpen / Anvers

Cod poștal: 2000

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Țara: Belgia

E-mail: info@3p.eu

Telefon: +32 3 294 30 51

Rolurile acestei organizații:

Furnizor de servicii de achiziție

8.1. ORG-0005

Denumire oficială: FPS Policy and Support

Număr de înregistrare: BE 0671.516.647

Localitate: Brussels

Cod poștal: 1000

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Țara: Belgia

E-mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Rolurile acestei organizații:

TED eSender

10. Modificare

Versiunea anunțului anterior care urmează să fie modificată

:

52be12c6-8a92-4b59-ad56-b9a45b29d3a6-01

Principalul motiv al modificării

:

Informații actualizate

Descriere

:

Les documents du marché ont été modifiés le 22/05/26, voir point 2.15.1.2 .

10.1. Modificare

Identificator secțiune: LOT-0002

Identificator secțiune: LOT-0001

Identificator secțiune: PROCEDURE

Informații privind anunțul

Identificatorul/versiunea anunțului: 0032c98c-b6c8-496f-9d21-94420ed565cc - 01

Tip de formular: Procedură concurențială

Tip de anunț: Anunț de participare sau de concesiune - regim standard

Subtipul anunțului: 16

Data notificării expedierii: 22/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Data de expediere a anunțului eSender: 22/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale

Limbile în care acest anunț este disponibil oficial: franceză

Numărul de publicare al anunțului: 357544-2026

Numărul ediției JO S: 99/2026

Data publicării: 26/05/2026